



COVID-19 : la moitié des associations ont vu leur situation financière se dégrader. Les subsides publics et la solidarité, indispensables au secteur associatif. Explications, chiffres à l'appui, baromètre 2020, FRB.

Réalisé à l'initiative de la Fondation Roi Baudouin, le nouveau Baromètre des associations 2020 dresse un aperçu de la santé financière du secteur associatif et permet des comparaisons avec les années précédentes. Au cours des douze derniers mois, 49% des associations ont vu leur situation financière se dégrader, alors qu'elles étaient 19% en 2018. Les subsides publics restent une source de financement stable et très importante pour le secteur. Les autres sources de revenus, en ce compris les dons de particuliers et soutiens de fondations privées, ont par contre diminué. Malgré les difficultés, les associations font preuve de créativité et flexibilité pour faire face aux défis liés à la crise du COVID-19. Les associations jouent un rôle essentiel dans notre société : elles contribuent au bon fonctionnement de la démocratie, renforcent la cohésion sociale et participent de manière significative à la vie économique. Autant de raisons pour lesquelles la Fondation Roi Baudouin suit de près l'évolution du secteur depuis 2010. À la demande de la Fondation, Ipsos a mené une nouvelle étude afin de sonder la santé financière du secteur associatif. L'institut de sondage a réalisé des enquêtes auprès de 700 associations enregistrées sur www.bonnescauses.be (septembre-octobre), incluant des questions sur l'impact de la crise du COVID-19. Le Baromètre des associations 2020 permet de dégager des tendances sur l'évolution du secteur associatif en général et de ses différents domaines d'activité en particulier : social ; santé (hôpitaux non compris) ; culture et loisirs ; coopération au développement ; environnement et bien-être animal.

Une situation financière difficile

- Contrairement à la dernière tendance observée en 2018, les associations se montrent nettement plus pessimistes quant à leur situation financière : 49% ont connu une dégradation de leur situation financière au cours des douze derniers mois (contre 19% en 2018). 95% estiment que la dégradation de leur situation financière est liée à la crise du COVID-19. Et un tiers d'entre elles ne prévoit pas d'amélioration pour l'année à venir.
- Les associations actives dans les secteurs de la culture et des loisirs, et de la coopération au développement enregistrent la plus forte dégradation de leur situation financière. Mais aucun secteur n'est épargné : le secteur social, de la santé, de l'environnement et du bien-être animal sont aussi touchés.
- La crise sanitaire oblige de nombreuses associations à avoir recours à leurs réserves financières, pour autant qu'elles en aient. 47% y ont fait appel ou ont l'intention de le faire. C'est le plus souvent le cas pour les associations actives dans le



secteur de la culture et des loisirs, de la santé et de la coopération au développement. • Malgré ce tableau négatif, 90% des associations parviennent à respecter leurs obligations de paiement (comme en 2018 : 88%). Cette situation peut s'expliquer par le recours aux réserves financières, la diminution d'activités qui ont limité les dépenses, ou encore, le recours au chômage temporaire. • Il existe en outre des variations sectorielles et régionales importantes : les associations dans la partie francophone du pays, les associations actives dans le secteur de la culture et des loisirs, et les petites associations rencontrent le plus souvent des problèmes financiers.

Stabilité des subsides publics, diminution des dons

• Les subsides publics restent stables et constituent la principale source de revenus des associations : 70% en bénéficient. Ces subsides représentent 63% des revenus totaux des associations qui s'adressent aux pouvoirs publics. À noter toutefois que les petites associations y ont nettement moins accès. Un tiers des associations prévoient en outre d'introduire davantage de demandes de subsides au cours des douze prochains mois. • S'agissant des autres sources de financement, la situation est moins positive qu'en 2018. Au cours des douze derniers mois, 65% des associations ont observé une nette diminution des recettes commerciales provenant des ventes (ex : autocollants, gaufres...). Environ un tiers des associations ont également enregistré une diminution des dons de particuliers (31% en 2020, contre 24% en 2018), dons de fondations privées (36% en 2020, contre 17% en 2018) et cotisations de leurs membres (38% en 2020, contre 15% en 2018).

Personnel, bénévoles, Conseil d'administration

• La crise du COVID-19 n'a pas provoqué une augmentation importante des licenciements : seules 15 % des associations ont dû licencier du personnel au cours des douze derniers mois (contre 12% en 2018). Néanmoins, près de 3 associations sur 10 ont décidé de reporter les nouveaux recrutements. • Depuis le début de la crise, 33% des associations ont vu le nombre de leurs bénévoles diminuer de moitié. Entre mars et août, les associations du secteur social ont mobilisé davantage de bénévoles que celles des autres secteurs. Ce sont surtout les grandes et très grandes associations qui ont perdu des bénévoles. • La crise sanitaire a engendré une plus grande collaboration entre les associations et leur Conseil d'administration (CA). La moitié d'entre elles se sont ainsi concertées plus qu'à l'accoutumée avec le CA. Les associations ont pu compter sur le soutien de leur CA en matière de coaching de la direction, d'expertise financière et juridique, notamment.

Créativité et flexibilité

La crise du COVID-19 a un impact important sur le fonctionnement normal des associations,



L'impact de la crise sanitaire sur la situation financière des associations

en particulier dans le secteur de la culture et des loisirs, et de la coopération au développement, qui ont connu une diminution considérable, voire un arrêt total de leurs activités. L'impact sur les associations actives dans les secteurs social et de la santé est plus varié : une association sur cinq a considérablement développé ses activités, tandis qu'environ un tiers a réduit ou cessé ses activités. Pour autant, les associations ont fait preuve de créativité et de flexibilité : depuis mars, 42% ont implémenté de nouveaux objectifs et/ou nouvelles activités pour faire face aux défis liés à la crise (ex : organiser des distributions de colis alimentaires à domicile pour remplacer la fermeture temporaire d'un restaurant social). Des données qui viennent conforter les résultats de l'enquête menée auprès des 500 organisations de lutte contre la pauvreté qui ont bénéficié d'un soutien d'urgence de la Fondation Roi Baudouin au début de la crise sanitaire. Alors que nous faisons face de plein fouet à la deuxième vague de COVID-19, la Fondation tient à souligner, avec cette nouvelle étude, le rôle sociétal essentiel des associations et à attirer l'attention sur leur situation financière difficile. Pour permettre au secteur de continuer à garder le cap en cette période troublée, il importe de rester solidaire, aujourd'hui et encore plus, demain. Vous trouverez les résultats détaillés du Baromètre des associations 2020 dans ce document PDF :



Documents joints

[2020_barometerver_fr.pdf](#)